

Conférence presse

17 octobre 2022

En partenariat avec la Région Aura, le Greta du Velay et l'association départementale des Maires et Présidents d'intercommunalités de Haute-Loire (AMF 43), le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Loire (CDG 43) met en place une formation diplômante au métier de Secrétaire de mairie.

Les besoins des communes sont en effet très importants en la matière. Actuellement, sur les 257 communes du département, 41 emplois sont occupés par des personnes qui ont plus de 60 ans. Si on rajoute les structures intercommunales et les autres emplois administratifs des collectivités locales, ce nombre est doublé.

Le métier de secrétaire de mairie requiert des compétences très spécifiques en droit administratif, comptabilité, état-civil, élections, urbanisme, gestion du personnel... pour lequel il n'existe pas de formation scolaire ou universitaire spécifique. C'est la raison pour laquelle le CDG 43 s'est mobilisé pour mettre en place cette formation pour répondre au mieux aux attentes des collectivités.

Ouverte à 12 stagiaires, cette formation de 1 067 heures se tiendra du 10 octobre 2022 au 3 juin 2023 avec 24 semaines théoriques en centre et 7 semaines en collectivité.

Le parcours de cette formation est construit autour de six modules :

1. Identification des spécificités des collectivités territoriales avec présentation générale de leur environnement, initiation aux finances publiques, à la gestion des ressources humaines, et aux services apportés à la population
2. Communication des informations et organisation des activités à travers l'apprentissage des écrits professionnels et les différentes formes d'accueil du public
3. Opérations administratives liées à la gestion commerciale (achat public) et aux ressources humaines
4. Travaux courants de comptabilité
5. Préparation de la paie et les déclarations sociales courantes
6. Immersion en collectivité

La certification visée est le titre professionnel Secrétaire Comptable (niveau 4 – RNCP : 1212). La formation se terminera par un Examen en fin de parcours.

Ouverte aux demandeurs d'emplois, cette formation est entièrement financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Une fois formées, ces personnes intégreront le vivier des agents de remplacement du service Intérim du Centre de gestion avant de pouvoir trouver un emploi plus pérenne.